

Maîtrise de la langue française

Option : Didactique

Cycle : Master

Finalité : Enseignement en arts Section 5

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 50 h

Crédit : 5

Pondération : 1,7

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : -

Enseignante : Vanessa Herzt, vanessa.herzt@hel.be

CONTENU DU COURS

- Savoirs nécessaires pour témoigner de sa propre maîtrise approfondie de la langue française en qualité d'émetteur et de récepteur, notamment en contexte professionnel.

COMPÉTENCES VISÉE

- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

maîtrise la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession.

OBJECTIFS ET/OU ACQUIS D'APPRENTISSAGES SPÉCIFIQUES

Les étudiant.e.s devront acquérir les apprentissages suivants :

- comprendre, résumer et produire des textes adaptés à des situations de communication variées ;
- utiliser à bon escient les savoirs grammaticaux (orthographe et conjugaison, vocabulaire et style, cohérence et cohésion) ;
- rédiger/corriger un texte en respectant les règles de l'orthographe rectifiée.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Rappels théoriques, exercices d'entraînement sur des règles grammaticales ciblées, compréhension de textes, production et correction de textes.

SUPPORT(S) DE COURS

- Syllabus et textes distribuées au cours, notes de cours.

MODE D'ENSEIGNEMENT

- Présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

- Examen écrit : 100 % des points.
- L'examen comportera une compréhension de texte, une production de texte argumentatif et des exercices ciblés d'orthographe et de syntaxe.

Idem pour la seconde session.